



AVIS PUBLIC ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PROJET DE RÈGLEMENT 1616

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

- 1. Lors de sa séance ordinaire tenue le 18 mars 2024, le conseil municipal a adopté, par résolution, le projet de règlement n° 1616 intitulé « RÈGLEMENT MODIFIANT DE NOUVEAU LE PLAN D'URBANISME DE LA VILLE DE WESTMOUNT ÎLOTS DE CHALEUR URBAINS ».
- L'objet de ce règlement est d'identifier toute partie du territoire de Westmount peu végétalisée et sujette au phénomène d'îlot de chaleur urbain et de définir les mesures permettant d'en atténuer les effets indésirables.
- 3. Le conseil tiendra une assemblée publique de consultation le **mardi 16 avril 2024, à 19 h**, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville, au 4333, rue Sherbrooke Ouest à Westmount. L'assemblée sera diffusée en direct en ligne.

Pour assister à l'assemblée en ligne, veuillez utiliser le lien suivant:

westmount.org/consultationpublique-sau

- 4. Cette consultation publique a pour but d'expliquer le projet de règlement n° 1616. La personne qui préside expliquera alors le projet règlement et entendra les personnes qui désirent s'exprimer sur ceux-ci.
- 5. Toute personne intéressée peut consulter le projet de règlement n° 1616 et en obtenir copie au bureau du greffe, à l'hôtel de ville, durant les heures d'ouverture ou le consulter sur le site Web de la Ville à l'adresse suivante :

https://westmount.org/wp-content/uploads/2023/11/Reglement-1616 projet.pdf

FAIT à Westmount, Québec, ce 26 mars 2024.

Julia Levitin Greffière de la ville